

EDUCATION



Supprimer le ministère de l'Éducation nationale au profit d'un ministère de l'Instruction publique

- Rejeter le pédagogisme au profit des **méthodes d'enseignement qui fonctionnent** :
Lecture syllabique, conjugaison, dictées, bases du calcul, bases chronologiques en histoire.
- Donner la priorité, tout au long de la scolarité, à la **transmission progressive et ordonnée** des savoirs et non à la surprotection de l'élève.

- Valoriser l'histoire et la littérature françaises comme **héritage commun**.

Assurer une large autonomie aux établissements, avec un directeur rendu pleinement responsable

- Etablir une carte d'identité de chaque établissement qui permette d'**adapter les moyens aux besoins**.
- Confier au directeur d'établissement le soin de choisir son **équipe pédagogique** et de mener son **projet d'établissement**.
- Laisser aux établissements la **liberté de choisir** les moyens de mise en oeuvre des programmes définis au plan national.

Sauvegarder le principe de la liberté éducative des familles et en étendre l'application

- Préserver les modes de financement des écoles privées sous contrat et hors contrat.
- **Assouplir la carte scolaire** pour permettre aux parents d'inscrire leurs enfants dans l'établissement de leur choix, sous réserve des places disponibles et de l'examen de leur dossier, afin de garantir l'égalité des chances.
- Expérimenter, dans une ou deux Académies volontaires, la **formule du « bon scolaire »**. Le budget des établissements est abondé par l'Etat en fonction du choix des parents.

Mettre fin au collège unique

- Mettre fin au collège unique : il ne sert ni les meilleurs élèves ni les plus faibles, et surtout il ne permet pas à chacun de donner le meilleur de lui-même selon ses aptitudes et ses goûts.
- **Revaloriser l'apprentissage** et créer différentes filières d'excellence, y compris manuelles.

Réhabiliter l'autorité et la tenue, physique et morale, au sein de l'école

- **Réhabiliter l'autorité** du professeur et du maître.
- Généraliser les **rites et symboles** qui manifestent l'autorité : estrades, lever des élèves au début des cours, renforcement de l'instruction civique.
- Encourager le **port de l'uniforme** pour les élèves.

Moderniser et valoriser le statut de l'enseignant par un accompagnement personnalisé

- Repenser la **formation initiale** en rapport avec la discipline enseignée.
- **Moduler la rémunération**, sur le modèle du secteur privé, par négociation entre l'établissement et l'enseignant, selon les objectifs définis ensemble.

- **Evaluer chaque enseignant** au cours d'un entretien individuel annuel avec le chef d'établissement, l'Inspection jouant de son côté un rôle de conseil, d'accompagnement et de contrôle.
- Développer des liens entre l'**enseignement et le monde de l'entreprise** : mobilité en cours de carrière, mise en place de formations pour d'éventuelles reconversions.